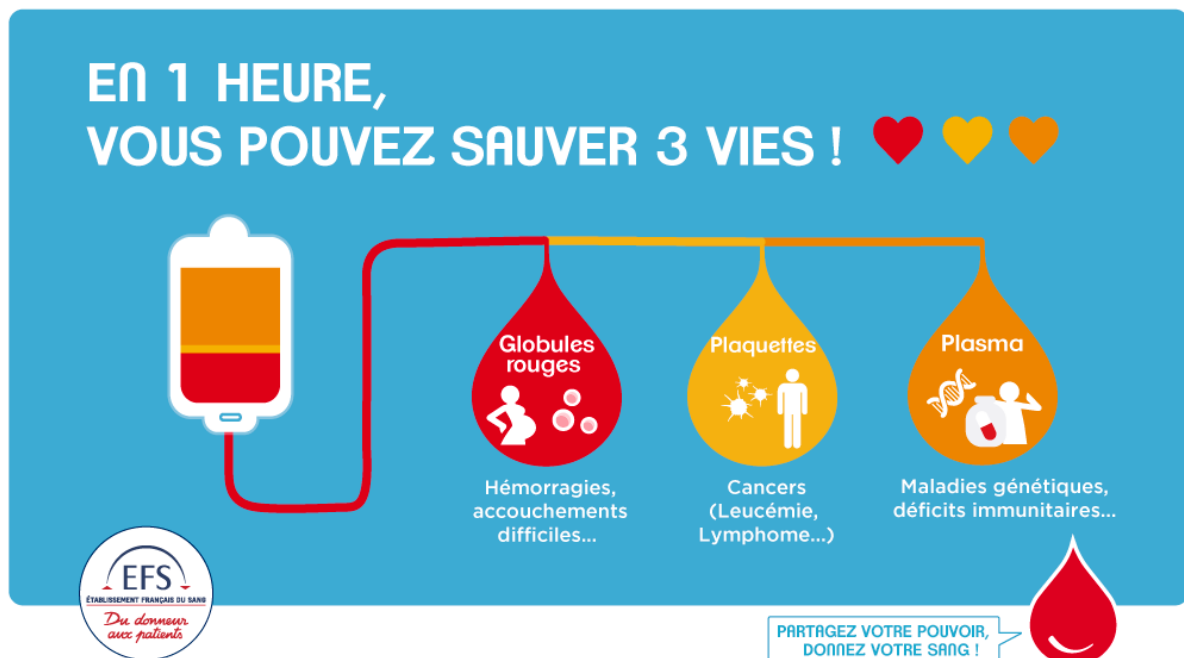


Des collectes de sang déployées dans tous les quartiers de la Ville de Troyes



Depuis 1999, la Ville de Troyes et l'antenne locale de l'**Etablissement Français du Sang (EFS)** mettent en place des campagnes régulières de collecte de sang. Cette année, en plus de l'habituelle collecte organisée à l'Hôtel de Ville tous les deux mois (le mercredi), une campagne plus globale va se déployer dans tous les quartiers de la cité.

En ce contexte particulier, où la proximité est plus que jamais nécessaire, la Municipalité souhaite encourager la solidarité et la prise de conscience collective en allant directement à la rencontre des Troyens. C'est dans cette logique que la nouvelle campagne prévoit de se déployer :

o À l'Espace Intergénérationnel René Peltier - 110 bis avenue Edouard Herriot >>> **Mardis 1er juin et 3 novembre 2021**

o Salle Jules Guesde - 19 bis boulevard Jules-Guesde >>> **Mardis 6 juillet et 7 décembre 2021**

o À l'Espace intergénérationnel des Vassaulles (Salle Marie-Louise Fautsch) - 6 rue des Vassaulles >>> **Mardi 7 septembre 2021**

o À la Maison de quartier des Marots (Salle Les Maraoux de Pouilly) - 23 rue Trouvassot >>> **Mardi 3 août 2021**

o À l'Espace de la Porte Saint Jacques (Salle Totale) - 2 place de Soëst >>> **Mardi 21 décembre 2021**

o Espace Sénardes (Salle Orchidées) - Place de l'Âne Patoche >>> **Mardis 4 mai, 6 avril et 5 octobre 2021**

Les créneaux de don sont tous prévus de **14h30 à 18h30**. Ces créneaux de chacun 4h permettent de prendre en charge une cinquantaine de donneurs. Par mesure de précaution, afin de réguler les flux et de faciliter la gestion des personnels de santé et des bénévoles mobilisés, il est recommandé de prendre rendez-vous sur le site internet de l'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

COMMENT SE DÉROULE UN DON DE SANG ?

Le protocole sanitaire renforcé permet aux personnels de santé d'assurer les collectes en toute sécurité. Avant d'entrer dans la salle de collecte, un lavage/désinfection des mains, ainsi qu'un changement de masque, sont demandés. Ensuite, les donneurs sont accompagnés sur les différentes étapes :

- o Inscription administrative**
- o Questionnaire et entretien médicaux pré-don**
- o Prélèvement (de 450mL par donneur)**
- o Collation, appelée "Pause A+"**

De l'inscription à la pause A+, environ 45 minutes sont nécessaires, incluant **20 minutes de surveillance post-don**.

QUI PEUT DONNER SON SANG ?

Pour donner son sang, il faut :

- o Être âgé de 18 à 70 ans**
- o Peser au moins 50kg**
- o Être reconnu apte au don lors de l'entretien médical pré-don**
- o Manger avant et bien s'hydrater tout au long du parcours**
- o Être muni d'une pièce d'identité et d'un stylo personnel**

Le test en ligne « Puis-je donner mon sang ? » :

<https://efs.link/test>

est un bon réflexe avant de prendre RDV.

LE MOT DE L'EFS

Chaque année, grâce au don de sang, 1 million de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique, etc. Les besoins des malades sont constants : 10000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux, car il permet de sauver 3 vies ! Particulièrement en cette période de crise sanitaire, poursuivons ensemble la mobilisation pour le don de sang !

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr